

Communication du Conseil Parisien de la Jeunesse au Conseil de Paris - septembre 2016

Madame la Maire, mesdames et messieurs les Conseillers de Paris, mesdames et messieurs ;

Le Conseil Parisien de la Jeunesse a l'honneur de pouvoir s'exprimer annuellement devant votre assemblée depuis maintenant six ans, et, Madame la Maire, nous vous en remercions. Cet exercice annuel particulier montre l'importance que vous accordez à la jeunesse parisienne.

Nous remercions également Pauline VÉRON, adjointe à la Maire de Paris en charge de la Jeunesse, qui préside et suit les travaux de notre instance. Nous tenons également à remercier l'administration parisienne et en particulier la Direction de la Jeunesse et des Sports pour la qualité de l'accompagnement dont nous bénéficions et qui nous permet de mener à bien nos missions.

Ces missions sont au nombre de trois. Depuis la réforme de 2014, le Conseil Parisien de la Jeunesse a désormais pour rôle :

- d'associer les jeunes Parisiens à l'élaboration des politiques municipales ;
- d'éclairer la municipalité dans ses décisions de manière à mieux prendre en compte les besoins et les attentes des jeunes Parisiens ;
- d'aider la collectivité à innover et à imaginer des solutions pour accompagner les jeunes Parisiens vers l'autonomie.

Suite au renouvellement d'une partie de ses membres, 47 nouveaux membres du Conseil Parisien de la Jeunesse, âgés de 17 à 30 ans, ont été tirés au sort en octobre 2015, parmi 700 candidatures, portant la moyenne d'âge de nos membres à 23 ans. Le Conseil Parisien de la Jeunesse est une instance strictement paritaire et compte dans ses rangs 20% de jeunes qui n'habitent pas Paris mais y étudient ou y travaillent quotidiennement.

Avant de présenter rapidement devant vous le bilan que nous faisons de cette année passée, qui a été marquée par de nombreux événements qui ont porté la jeunesse et la citoyenneté au cœur de l'actualité, nous souhaitons rappeler qu'au lendemain des attentats du 13 novembre dernier nous avons tenu à baptiser notre promotion du nom d'« Ernest HEMINGWAY – Paris est une fête » et formuler des propositions pour la citoyenneté et la valorisation de la diversité de la jeunesse parisienne. Ces questions sont plus que jamais d'actualité et nous restons à votre disposition pour y travailler.

Nous avons également souhaité cette année être davantage dans notre rôle de représentant de la jeunesse, en étant à l'écoute de ses aspirations. C'est pour cela que nous avons souhaité commander un sondage sur les attentes des jeunes vis-à-vis des pouvoirs publics. Cette enquête, réalisée avec l'IFOP en décembre 2015 sur la base d'un échantillon représentatif de la population, est venu alimenter notre réflexion en nous permettant d'identifier les sujets qui préoccupent le plus les jeunes Parisiens aujourd'hui : la santé, l'emploi et le logement, mais aussi la sécurité et les études.

Après avoir rencontré plusieurs de vos adjoints en charge de ces thématiques, nous avons souhaité nous saisir de celle du logement. Nous soumettrons donc prochainement, par l'intermédiaire de votre adjointe chargée de la jeunesse, Pauline VÉRON, un vœu sur ce thème au vote de votre assemblée.

Entre septembre 2015 et aujourd'hui, les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont participé à près de 90 réunions, rencontres, moments de débats ou cérémonies. Un rapport d'activité exhaustif vous a été remis en annexe à cette communication.

Pour la deuxième année consécutive, vous nous avez adressé, Madame la Maire, une lettre de saisine qui a fixé le cadre de travail de notre instance en nous sollicitant sur plus d'une dizaine de sujets dont certains sont au cœur de l'actualité municipale et structurent la vie de l'ensemble des Parisiens.

Nous avons ainsi formulé des propositions sur le réaménagement de la parcelle Censier, sur le réaménagement de la place de la Bastille ainsi que sur le projet de modification du règlement des parcs et jardins.

Nous allons également rendre prochainement un avis sur le schéma de développement touristique, avis qui sera joint au projet de délibération qui sera présenté au Conseil de Paris.

Nous avons été invités à contribuer à la concertation nationale sur la candidature de la Ville de Paris aux Jeux Olympiques de 2024 en présence de nombreux jeunes de différents horizons : collégiens, lycéens, membres de fédérations sportives, etc. Deux membres du CPJ ont par ailleurs été choisis pour siéger au « Comité Génération 2024 », composé de 24 jeunes et qui a pour ambition d'engager la jeunesse dans la construction et la promotion du projet olympique.

Nous avons été associés à des ateliers de travail tels que ceux de la préparation d'une campagne de sensibilisation au harcèlement de rue, projet qui a pour origine un vœu proposé par nos prédécesseurs en 2014 et voté à l'unanimité de votre assemblée. Nous avons également été associés à des réflexions sur le plan piéton ou encore sur la « nuit festive » avec le Conseil de la Nuit.

Nous avons également eu l'occasion de participer à différentes commissions et jurys, notamment ceux de l'appel à projets innovants *Réinventer Paris* et du dispositif *Quartiers Libres*. Ces participations ont été particulièrement appréciées, nous y reviendrons plus tard.

Enfin, nous avons eu la chance d'assister au Sommet des élus locaux pour le climat et eu l'occasion de lire un texte au nom de la jeunesse devant ce public inédit. Cette participation s'inscrivait dans le prolongement du rapport sur la COP21 que nous vous avons remis en juillet 2015 et nous espérons que nous aurons l'opportunité de continuer à travailler sur ces thématiques à vos côtés dans les années à venir.

À l'occasion de ces travaux, Madame la Maire, nous avons ainsi rencontré et échangé avec plusieurs de vos adjoints et des conseillers de Paris : Mme Marie-Christine LEMARDELEY, Mme Pauline VÉRON, Mme Pénélope KOMITÈS, et M. Jean-François MARTINS. D'autres sont venus à notre rencontre à l'occasion de nos séances plénières, Mme Alexandra CORDEBARD, M. Nicolas BONNET OULADJ, M. Ian BROSSAT et M. Bernard JOMIER. Nous souhaitons chaleureusement les remercier.

À l'issue de cette synthèse, vous constaterez, mesdames et messieurs les Conseillers de Paris, que la charge de travail des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse est loin d'être négligeable. Elle nous demande une grande disponibilité les soirs de semaine, parfois aussi en journée et le week-end.

Nous devons nous adapter à la diversité des situations : échanger avec les services sur des dossiers techniques ; dialoguer avec les élus parisiens ; observer, nous informer et analyser les problématiques qui nous sont proposées et dont nous ne sommes pas toujours connais-

seurs ; prendre la parole dans des jurys et des commissions en présence d'une pluralité d'interlocuteurs ; mais aussi prendre la parole devant vous dans ce cadre solennel.

Nous tenions à souligner l'investissement que demande notre mandat. Mais nous tenions surtout à vous exprimer notre souhait de nous engager davantage car nous espérons qu'au fil des années le Conseil Parisien de la Jeunesse a su montrer sa capacité à s'emparer de sujets de fond les plus divers.

À cet égard, nous profitons de cette occasion pour inviter les membres de l'exécutif municipal à ne pas hésiter à nous solliciter sur les sujets dont ils ont la charge, notamment à l'occasion de la prochaine lettre qui nous sera adressée pour l'année 2017.

Nous souhaitons également profiter de cet espace d'expression pour vous faire part de deux propositions concrètes d'amélioration du fonctionnement de notre instance :

- Nous attirons votre attention sur l'importance de saisir le Conseil le plus possible en amont des projets. Il nous a semblé parfois difficile de mener à bien nos réflexions tant le projet sur lequel nous étions invités à nous prononcer était déjà bien abouti. Nous pensons notamment au schéma de développement touristique qui a fait l'objet d'une concertation préalable et qui a permis de formaliser un document complet, sur lequel il est difficile de réagir dans des délais resserrés. Conscients des contraintes de calendrier et de la technicité des projets qui nous sont soumis, nous proposons aux élus et aux services de ménager des temps de consultation intermédiaires, afin de nous permettre d'assumer pleinement le rôle qui est le nôtre.
- Que nous soyons désormais consultés sur des projets municipaux à enjeux est l'une des forces du nouveau fonctionnement du Conseil Parisien de la Jeunesse. Une des motivations des membres est de se sentir utile, d'avoir un impact sur la politique municipale. Les membres du Conseil Parisien de la Jeunesse ont à cœur d'avoir une voix qui porte réellement, c'est-à-dire qui soit prise en compte. Nous avons été amenés à produire des avis et de recommandations et nous avons reçu des courriers de remerciements pour nos contributions et nous en sommes reconnaissants. Pour aller plus loin, nous souhaiterions avoir un « droit de suite » sur les travaux que nous menons, qui nous permettrait de savoir plus précisément ce qui est fait de nos propositions. Nous souhaitons également être associés dans la durée au suivi de certains projets initiés par la Ville comme par exemple le réaménagement de la parcelle Censier ou celui de la place de la Bastille.

Se sentir utile, nous l'avons dit, est au cœur de l'engagement citoyen des membres du Conseil Parisien de la Jeunesse. Nous tenons à vous remercier une nouvelle fois de nous avoir associés à des jurys ou des commissions. Ces moments d'échange ont été formateurs et surtout nous ont donné l'occasion de participer à des prises de décision. Nous souhaitons citer l'exemple du dispositif « Quartiers Libres » où notre voix a permis de défendre des dossiers de jeunes engagés.

Nous avons apprécié de pouvoir nous sentir réellement représentants de la jeunesse parisienne et nous encourageons les adjoints à la Maire de Paris à nous associer encore plus systématiquement aux différentes instances de consultation qu'ils réunissent, afin de pouvoir porter significativement notre voix. Nous saluons à ce titre la création du Conseil des Générations Futures, au sein duquel le Conseil Parisien de la Jeunesse a un représentant, au même titre que les autres instances de consultation officielles de la Mairie. La thématique de la jeunesse ayant été mise au cœur des travaux de cette nouvelle instance, nous trouverions utile qu'un lien plus fort avec le Conseil Parisien de la Jeunesse puisse être établi. Nous pro-

posons ainsi de travailler de concert avec les membres de la commission Jeunesse, et non par l'intermédiaire du seul représentant du CPJ.

Enfin, nous tenons à évoquer les relations du Conseil Parisien de la Jeunesse avec les élus. Nous apprécions les marques de confiance des adjoints qui ont sollicité notre avis. Les rencontres au cours de nos travaux a été enrichissant et a éclairé nos travaux. Néanmoins, il nous semble important de pouvoir également rencontrer des élus d'opposition afin de bénéficier d'un pluralisme des avis. Faire vivre le débat au sein de notre instance nous est primordial.

Afin de conclure cette intervention, Madame la Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers de Paris, nous souhaiterions évoquer quelques pistes de travail pour les mois et années à venir :

- Après avoir participé au lancement de la carte citoyenne au mois de février, nous souhaiterions pouvoir contribuer à la réflexion sur le déploiement et l'utilité de cette carte. Nous saluons la mise en place de ce dispositif qui nous donne l'occasion de réfléchir à ce qu'est le sentiment d'appartenance à sa Ville mais aussi à ce que c'est d'être un jeune citoyen parisien en 2016.
- Nous souhaiterions également entrer en contact avec d'autres instances du même type que le Conseil Parisien de la Jeunesse au plan européen ou international comme nous avons déjà eu à quelques reprises l'occasion de le faire les années précédentes. Ces temps d'échange sont autant d'occasions pour nous de nous nourrir de regards différents sur nos pratiques, sur la participation citoyenne et sur les sujets de préoccupations des jeunes. Paris étant engagé dans de nombreuses relations internationales peut-être pourriez-vous évoquer plus largement les questions jeunesse lors de rencontre bilatérales, voire inviter les délégations à favoriser les rencontres entre jeunes engagés ?
- Il nous semble enfin que la question de la communication reste un enjeu majeur pour le Conseil Parisien de la Jeunesse. Notre instance n'est pas assez connue et nous souhaiterions disposer des outils et moyens nous permettant de mieux faire connaître notre action mais également de dialoguer avec les jeunes Parisiennes et les jeunes Parisiens afin d'enrichir nos travaux de leur diversité.

Ces suggestions et pistes de réflexion que nous vous soumettons aujourd'hui nous semblent de nature à nous permettre de mieux remplir notre mission en faisant en sorte que les besoins et les attentes des jeunes soient mieux pris en compte dans l'élaboration des politiques municipales.

Nous vous remercions pour votre attention.